



# La Lucarne

La revue de l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

Vol. XIX, numéro 4

Automne 1999



*Une ferme au bord de la Rivière-du-Sud ( région de Montmagny ) vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ( cf. page 2 ).*

## Congrès 1999 Montmagny et les environs

Assemblée annuelle des membres, le dimanche 3 octobre 1999

(Tous les détails en page 12)

## À l'aube de l'an 2000, y serez-vous ?

Le comité d'organisation du congrès 1999 vous prépare des activités diversifiées : conférences, table ronde sur le patrimoine, ateliers et quelques visites pour satisfaire l'intérêt de chacun des membres.

À l'aube de l'an 2000, nous profiterons de ce rendez-vous pour échanger sur un projet de Déclaration québécoise du patrimoine<sup>1</sup> rédigé par un groupe de travail de la table de concertation du Forum québécois du patrimoine.

La Déclaration québécoise du patrimoine vise à positionner le patrimoine comme un enjeu de société en identifiant des principes et des engagements communs. Elle s'adresse à toutes les composantes de la société, qu'il s'agisse d'organismes consacrés aux diverses formes de patrimoine, d'institutions, de municipalités, d'associations professionnelles, de propriétaires, voire de simples citoyens. Toutes et tous seraient invités à y adhérer.

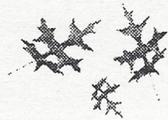
La Déclaration ne prétend pas être une réponse à toutes les questions, mais se veut un message concis et commun auquel la collectivité québécoise pourra s'associer.

Dans un premier temps, nous devons partager entre nous l'esprit qui l'anime, les principes énoncés et les engagements. Nous pourrions ensemble améliorer, modifier ou clarifier le projet. L'APMAQ pourra transmettre son avis à la table de concertation du Forum québécois du patrimoine, pour une version finale qui serait éventuellement adoptée lors d'une rencontre nationale des gens du patrimoine en novembre 1999.

Les membres du comité d'organisation du prochain congrès vous invitent donc à vous rendre à Montmagny, car votre apport aux discussions sera un atout pour le patrimoine à l'approche du prochain millénaire.

Jacques Portelance  
coordonnateur du congrès

<sup>1</sup>Vous trouverez en annexe, avec la livraison de *La Lucarne*, une copie de la « Déclaration québécoise du patrimoine », parue dans *Le Devoir*, le vendredi 30 juillet 1999.



### La Lucarne

est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec (APMAQ).

L'adresse du Secrétariat de l'APMAQ est le 2050, rue Amherst, Montréal (Qc), H2L 3L8, le téléphone (514) 528-8444, le télécopieur (514) 528-8686. Vous pouvez reproduire et citer les textes parus dans *La Lucarne* à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Édition : Anita Caron

Comité de rédaction : Réal Béland, Pierre de Bellefeuille, Micheline Frenette, Agathe Lafortune

Collaboratrice, collaborateurs : Alain Franck, Ginette Massé, Louis-Philippe Picard, Jacques Portelance,

Photographies : Micheline Frenette, Lyne Légaré

Mise à la poste : Gilles Paquin

Infographie : Pauline Amesse

Imprimeur : Imprimerie de la Commission scolaire de Montréal

Bibliothèque nationale du Québec ; Bibliothèque nationale du Canada

Dépôt légal : ISSN 0711-3285

#### En page couverture

La ferme de Désiré Proulx située sur les bords de la Rivière-du-Sud. Le dessin est l'oeuvre de Soeur Catherine Picard, religieuse de la communauté des Augustines de Québec (née en 1842 et décédée en 1919), parente de la première épouse du dernier occupant du lot #261, Désiré Proulx (1834-1908).

(Voir article de Louis-Philippe Picard, en page 6.)

#### Sommaire

Le billet - À l'aube de l'an 2000, y serez-vous?	
- Jacques Portelance .....	2
Le Moulin Patton devient un centre d'animation et d'éducation populaire	
- Ginette Massé .....	3
Un réseau Villes et Villages d'art et de patrimoine à la MRC de Montmagny	
- Alain Franck .....	4
À Montmagny et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	
- Louis-Philippe Picard .....	6
En bref - Anita Caron et Agathe Lafortune .....	8
Ma bibliothèque - Anita Caron et Micheline Frenette .....	9
Carrefour des petites annonces...	10
Visites de l'été 99 - Réal Béland, Pierre de Bellefeuille et Anita Caron .....	11
Notre congrès annuel .....	12

# Le moulin Patton

devient un centre d'animation et d'éducation populaire

La signature, le 1<sup>er</sup> juillet dernier, d'une entente d'achat entre la Corporation de développement communautaire de Montmagny-L'Islet et messieurs Gilles et Jacques Longchamps de Gestion Roland Longchamps inc., marque une étape décisive dans la réalisation d'un projet de Maison communautaire au service de la collectivité régionale.

PAR GINETTE MASSÉ, COORDONNATRICE  
Corporation de développement communautaire,  
Montmagny-L'Islet (CDC)

Ancien moulin à farine, le moulin Patton a été construit en 1842 par le Seigneur William Patton, commerçant de bois de l'époque. Cet édifice d'aspect robuste construit en pierre de taille, situé au pied d'une colline à l'embouchure de la Rivière-aux-Vases, est un témoin incontesté du patrimoine industriel de la grande région de Montmagny.

Au début des années 1990, la famille Longchamps arrête ses activités économiques à l'intérieur du bâtiment et vend le fonds de commerce et son achalandage à une meunerie de L'Islet. Par la suite, les propriétaires cherchent une vocation au bâtiment en s'associant dans un premier temps, à quelques intervenants socio-politiques du milieu et dans un deuxième temps, à la Ville de Montmagny. Devant la difficulté de trouver une solution rentable et une vocation viable au moulin Patton, la menace de démolition planera sur le bâtiment jusqu'en octobre 1997.

Que se passe-t-il pour que se produise un tel revirement de la situation?

Est-ce possible de redonner vie à ce bâtiment qui a généré tant d'activités économiques au cours du siècle dernier?

Peut-on négocier avec les propriétaires et leur soumettre un projet de réutilisation sans un sou en poche? Pouvons-nous réussir collectivement là où le secteur privé a échoué?

En avril 1997, la CDC Montmagny-L'Islet présente l'idée de rénover le bâtiment aux propriétaires et de le transformer en locaux qui seraient au service des organismes communau-

taires de la région. C'est alors que nous commençons l'élaboration d'un protocole d'entente stipulant un ensemble de clauses dont les principales exigent l'implication des parties. L'entente se conclut en ces termes : pour la première année, la CDC Montmagny-L'Islet loue la maison du meunier, l'aménage en bureaux locatifs en y incluant la possibilité d'acheter le bâtiment à moyen terme. En juillet 1998, nous déménageons avec trois autres organismes communautaires. C'est le début de l'aventure communautaire! Grâce à des participants d'un projet Katimavik que nous avons initié précédemment, nous réussissons à compléter les rénovations et l'aménagement des locaux pour la mi-décembre 1998.

Malgré tous ces efforts et l'assurance que le bâtiment ne sera pas démoli à court et moyen terme, nous n'avons pas atteint tous nos objectifs. Nous devons trouver les sous pour acquérir le bâtiment avant le 1<sup>er</sup> mai 1999 et procéder à la rénovation du moulin proprement dit en 1999-2000.

Afin d'activer ce dossier, la CDC Montmagny-L'Islet a engagé une agente de développement pour faire une recherche en vue de financer l'ensemble du projet en s'associant des partenaires. Nous sommes à élaborer un montage financier complexe impliquant tous les paliers gouvernementaux : fédéral, provin-

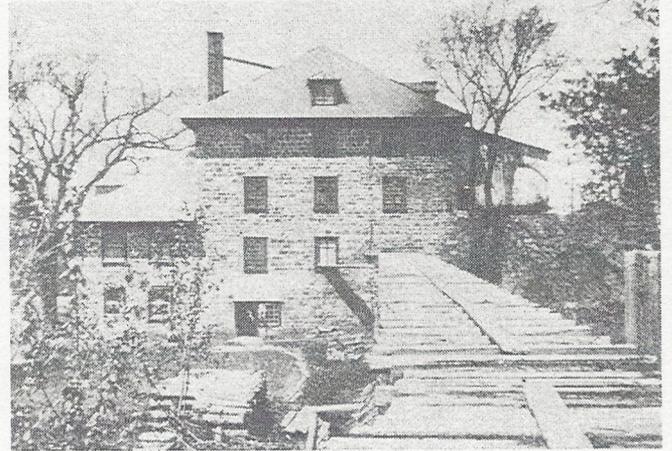
cial, en passant par le régional et bien sûr en n'oubliant pas le local.

En louant, avec option d'achat, la maison du meunier qui était déjà habitée par l'un des deux propriétaires, nous faisons la démonstration concrète qu'il est possible de réaliser des projets de développement local en partenariat avec des entrepreneurs du milieu. La conclusion du contrat d'achat selon les échéances prévues en est une illustration évidente.

Devenue propriétaire du bâtiment, la CDC Montmagny-L'Islet peut maintenant s'appliquer à la restauration du bâtiment pour en faire un lieu d'animation et d'éducation populaire.

Il reste évidemment à aller chercher l'appui politique (dans son sens large) et à faire l'arrimage des différents programmes gouvernementaux tout en nous conformant aux exigences de leurs programmes. Il faudra sensibiliser et informer davantage la population et les intervenants du milieu des bienfaits d'une telle réalisation pour l'économie locale et sociale de notre collectivité. Une fois toutes ces étapes franchies, nous procéderons à l'organisation de l'inauguration officielle en 2001.

Un « Rêve fou », me direz-vous! Peut-être. C'est à suivre...



Le moulin Patton (Source : Jean Beaulieu; photo parue dans la brochure « Un pas dans l'histoire du Vieux Montmagny »; MRC de Montmagny, 1988.)



# La MRC de Montmagny

adhère au  
programme Villes et Villages d'art et de patrimoine

PAR ALAIN FRANCK, AGENT DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

En mai dernier, la Municipalité régionale de Comté (MRC) de Montmagny adhère au réseau Villes et Villages d'art et de patrimoine. Cette décision s'inscrit dans une volonté de s'impliquer davantage dans la mise en valeur du patrimoine et dans la promotion des arts et de la culture de ce territoire. Ce vaste projet de développement et de concertation régionale vise également à stimuler le tourisme culturel.

## Un réseau

Ce projet de création d'un réseau inter-régional et national de villes et de villages d'art et de patrimoine a été mis sur pied en 1998 par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et le ministère des Affaires municipales du Québec en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, l'université Laval et Tourisme Québec. Ce programme a pour but de valoriser de façon originale et novatrice le patrimoine et les forces vives de la culture au Québec.

## Municipalités participantes

Ce sont principalement les municipalités de la bordure fluviale qui se sont jointes au programme Villes et Villages d'art et de patrimoine. Ce regrou-

pement est composé de cinq municipalités de la MRC de Montmagny, soit : Montmagny, Cap-Saint-Ignace, Berthier-sur-Mer, Saint-François-de-Montmagny et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

Ces municipalités participantes ont formé un comité de suivi, représentant différents organismes du milieu, pour appuyer le travail de l'animateur au cours de son mandat. Ce comité, formé de huit personnes et agissant au nom d'une municipalité ou d'un organisme culturel, est composé de l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud, de la Corporation touristique de Berthier-sur-Mer, de Tourisme Cap-Saint-Ignace, du comité de la culture de Montmagny, du Service de l'aménagement et de la mise en valeur du territoire de la MRC, des services d'urbanisme des municipalités, de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François et du comité culturel de Saint-Pierre. Au cours des prochaines années, en plus d'assurer la conservation du potentiel patrimonial sur le territoire, l'animateur-coordonnateur accompagnera les intervenants municipaux et touristiques dans l'organisation d'activités et d'événements à caractère culturel. Il participera également à la conscientisation aux richesses culturelles et aux éléments significatifs du patrimoine architectural ainsi que du patrimoine vivant de la région.

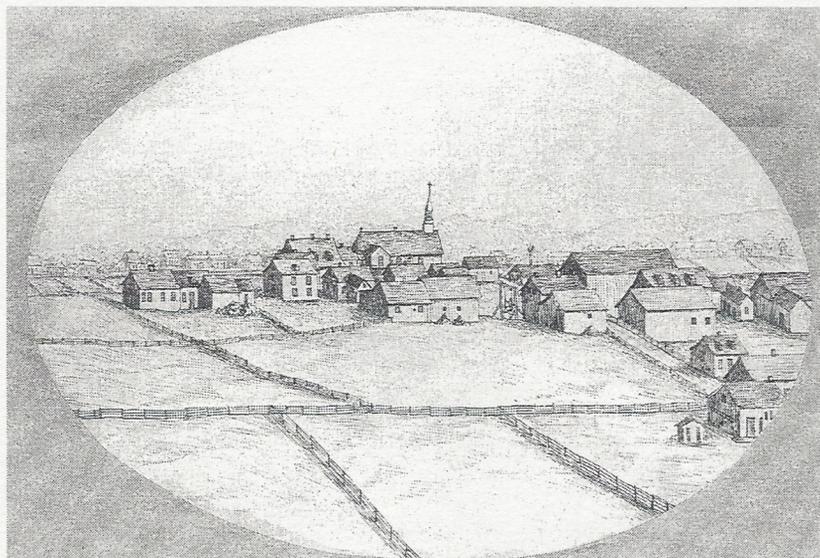
Suite... >

Ce dessin montre l'église de Saint-Pierre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les pignons des chapelles latérales seront surélevés en 1897-1898.

(Archives nationales du Québec à Québec. Fonds F.-X.-Paquet).

Source : Les Chemins de la mémoire (CMSQ) Tome 1, page 376.





Maison de type art-déco située au 31, rue du Manoir, à Montmagny.

Brique de verre et jeux géométriques dans les formes des ouvertures caractérisent ce courant d'architecture populaire à l'époque des architectes avant-gardistes du début du XXe siècle : Wright, Le Corbusier

Source : **Un pas dans l'histoire du vieux Montmagny - circuits piétonniers**

MRC de Montmagny, 1988

### Objectifs poursuivis

Parmi les objectifs poursuivis par la MRC, notons la mise en place d'un réseau culturel et patrimonial sur la Côte-du-Sud réunissant les principaux points d'intérêt sur le territoire de la MRC, et la participation aux démarches de réalisation d'une politique culturelle des intervenants municipaux et régionaux.

Ce projet de Villes et Villages d'art et de patrimoine vise avant tout la sensibilisation et la mise en valeur des différentes composantes de l'environnement patrimonial et culturel au Québec.

Quand on parle de patrimoine, on entend ici toutes les dimensions du patrimoine, qu'il soit architectural, maritime, agricole, religieux, industriel, en passant par l'histoire, les collections d'objets, les sites et paysages naturels, les traditions, la création artistique, les métiers d'hier et d'aujourd'hui, les produits à saveur locale, les savoirs et les mémoires anciennes, considérés comme patrimoine vivant. En deux mots, le concept englobe toutes les composantes qui distinguent une culture locale d'une autre et permettent d'apprivoiser l'identité et l'authenticité d'un lieu. Cette vaste région, composée de quatorze municipalités, recèle un riche potentiel historique, culturel et touristique. Chacune de ces municipalités possède sur son territoire des richesses insoupçonnées, menacées ou peu développées. On y retrouve un grand nombre d'intervenants culturels qui, faute de moyens suffisants à leur disposition, agissent parfois isolément. Les gestes posés se résument souvent à des actions ponctuelles, réalisées dans le seul but d'assurer une présence. Le manque de ressources, d'interlocuteurs valables et d'expertises professionnelles apparaît dans bien des cas comme un frein au

développement culturel de la région.

On constate que cette situation ralentit considérablement la mise en valeur ou la promotion du produit culturel ainsi que son intégration à l'industrie touristique. Il existe cependant une volonté ferme de concertation et de réseautage évidente de la part des intervenants du milieu pour renforcer les liens qui les unissent afin de développer le potentiel culturel et touristique de la région. Il est important, à ce stade-ci, de bien identifier toutes ces ressources et de mettre sur pied des projets pour s'approprier le potentiel culturel de la région afin de pouvoir l'arrimer à l'industrie touristique qui est en plein essor. Il est reconnu que le tourisme et la culture participent à l'amélioration du milieu de vie d'une région. Les touristes attirés par le produit culturel et les manifestations d'envergure contribuent au maintien d'activités culturelles et aident économiquement au financement des équipements.

C'est pourquoi nous pensons qu'une MRC en santé se doit de montrer et faire connaître ses richesses patrimoniales. Au cours des années à venir, il s'agira d'intégrer la culture et le patrimoine à la vie quotidienne des citoyens afin de créer une image distinctive de la région et de développer un sentiment d'appartenance, ancré dans l'originalité et l'authenticité. Je pense qu'en faisant des actions de sensibilisation et de vulgarisation du patrimoine, ce sont les citoyens qui deviendront les premiers ambassadeurs de leur culture locale auprès des visiteurs et des touristes. Déjà, plusieurs projets culturels ont été identifiés et seront développés d'ici les prochains mois à partir des besoins de chacune des municipalités.



# À Montmagny et à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

*Déménagées ou construites à leur emplacement actuel?*

PAR LOUIS-PHILIPPE PICARD,  
ETHNOARCHÉOLOGUE

Voilà la question que vous pourriez vous poser à propos des maisons anciennes que vous verrez lors de votre visite sur le territoire de l'ancienne seigneurie de la Rivière-du-Sud et du fief Saint-Luc, les 2 et 3 octobre prochain.

Quelques notes historiques sur le développement de cette seigneurie vous permettront de mieux comprendre le contexte d'établissement des habitants passés de ces maisons depuis leur construction dans une région considérée au début du siècle dernier comme le grenier du Bas-Canada par l'Arpenteur Général Joseph Bouchette.

La terre de l'Île-aux-Oies fut la première défrichée et cultivée dans la région de Montmagny, alors que le Sieur Charles Huault de Montmagny, premier seigneur de la Rivière-du-sud et Gouverneur de la Nouvelle-France

« y faisait travailler à la terre » sept ouvriers dès l'automne 1645<sup>1</sup>. En 1655, une attaque surprise meurtrière d'un groupe d'Iroquois provoqua l'abandon de cet établissement.

Il fallut attendre le début des années 1670, après l'arrivée de l'Intendant Talon, pour l'établissement de nouveaux défricheurs et agriculteurs, cette fois sur la terre ferme de la Pointe-à-la-Caille, à l'embouchure de la petite rivière du même nom qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent à quelques kilomètres à l'ouest de la ville actuelle de Montmagny.

Le second seigneur, Louis Couillard de Lespinay, fils de Guillaume Couillard et petit-fils de Louis Hébert, était alors accompagné de Jacques Pausé et de Jean Prou, auxquels il avait concédé des terres en 1669. Selon

le procès-verbal de l'arpenteur Jean Guyon rédigé le 19 juin 1674, Guillaume Fournier, Jacques Boulé, Jean Roussin et Michel Isabel, Pierre Blanchet et Noël Morin y étaient aussi concessionnaires. Selon le recensement civil effectué en 1681, cinquante-huit personnes réparties dans dix foyers, dont la seigneuresse avec trois de ses enfants et un domestique, habitaient la seigneurie de la Rivière-du-Sud. Ces familles étaient installées sur la « côte du fleuve » de part et d'autre de la chapelle construite en 1678, l'année même du décès de Louis Couillard.

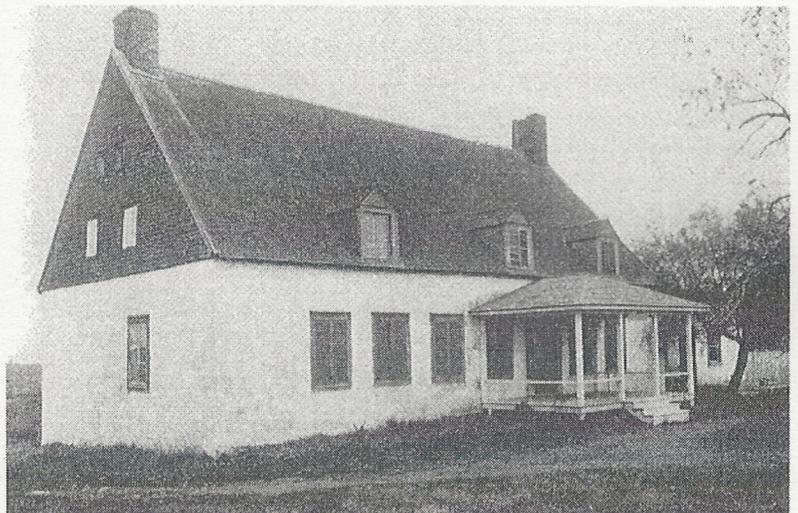
*Suite...>*

<sup>1</sup>Thèse de maîtrise de monsieur Jacques Saint-Pierre : *L'aménagement de l'espace rural en Nouvelle-France : Les seigneuries de la Côte-du-Sud*; Université Laval, 1982; p. 49.

Maison Têtu construite vers 1740. Originnaire de Vigna, près de Saint-Malo, Félix Têtu, s'établit à Saint-Thomas en 1754. Navigateur et pêcheur dans le Golfe, il devient l'un des seigneurs du fief Saint-Luc.

(ANQ-Québec, Coll. initiale, page 600, S6 PN77-5-8-8.)

Source : *Montmagny... une histoire 1646-1996, La seigneurie, le village, la ville* de Yves Hébert (page 61), Éd. Continuité inc.; 1996.

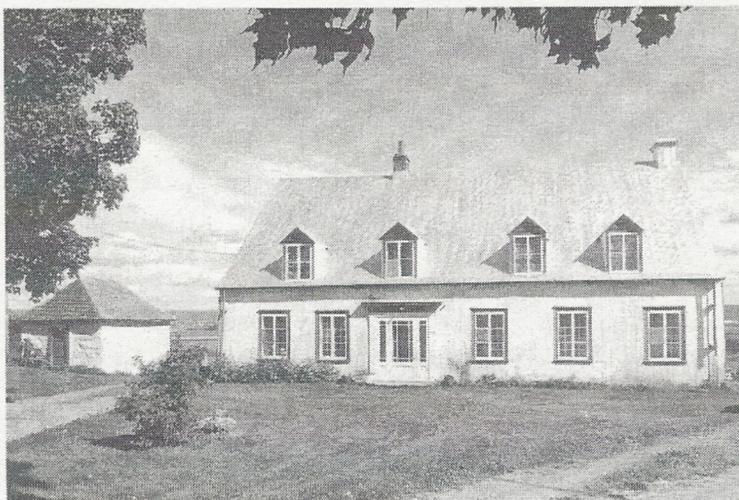


C'est la terre de trois arpents de Noël Morin qui prendra plus tard le nom de fief Saint-Luc. Pierre Blanchet deviendra aussi, à la fin des années 1690, l'un des premiers défricheurs de la *deuxième concession* de la seigneurie de la Rivière-du-Sud et donateur de la parcelle de terre sur laquelle sera construite en 1713 la première église, en bois, de la paroisse de Saint-Pierre, remplacée par une autre en pierre au début des années 1750.

Les maisonnées des défricheurs et premiers agriculteurs des deuxième et troisième concessions étaient établies de part et d'autre de la Rivière-du-Sud, en bordure de celle-ci. En 1709, la carte cadastrale dressée par l'arpenteur Jean-Baptiste de Couagne montre qu'une vingtaine de lots avaient été concédés au nord de la rivière et dix-huit autres au sud de celle-ci. C'est en 1713 que fut ouvert un chemin royal sur la rive nord de la Rivière-du-Sud.

Lors du recensement de 1762, après la conquête de la Nouvelle-France qui avait tout de même fait de nombreuses victimes, la population de la seigneurie de la Rivière-du-Sud s'élevait à 1 796 personnes réparties en 275 maisonnées, dont trente-quatre abritant 153 réfugiés.

L'étude comparative des plans tracés par les grands-voyers au XVIII<sup>e</sup> siècle et des cartes de Murray (1761-62), de Gray (1810) et de Bouchette (1815) permet d'observer l'évolution et la répartition de l'habitat depuis le



Maison Casault construite à Saint-Thomas dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle par l'ancêtre de la famille, un navigateur de Normandie arrivé en 1759. ( ANQ, Québec, E10/NNN-74-510-15A ). La laiterie date probablement de la même époque.

( Source : *Les chemins de la mémoire*, Monuments et sites historiques du Québec, tome I, Québec, page 377.)

début du défrichement (ou peu après) jusqu'à l'occupation optimale (ou presque) des terres riveraines de la Rivière-du-Sud. On retrouvait encore peu d'habitations autour des nouvelles églises de Saint-Pierre et de Saint-François au début du siècle dernier. Ce constat semble indiquer la persistance du schème d'établissement adopté par les défricheurs et premiers agriculteurs des rives de la rivière du Sud.

Selon la tradition orale, un certain nombre de maisons des rangs Nord et Sud de Saint-Pierre auraient été déménagées ou construites à leur emplacement actuel autour de 1860, quelques années après la construction du chemin de fer en 1855 et après l'ouverture en 1858 d'un nouveau chemin sur le côté de la rive nord.

Quelques personnes toutefois auraient continué d'habiter au

bord de la rivière jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, tel le dernier occupant de la maison du lot 261, monsieur Désiré Proulx, né le 18 mars 1834 et décédé le 11 janvier 1908, ainsi que les derniers membres des familles Buteau et Couillard, résidents de maisons situées à l'extrémité ouest de la paroisse de Saint-Pierre.

De nos jours une seule maison ancestrale peut encore être observée sur la rive même de la Rivière-du-Sud dans la paroisse de Saint-Pierre, soit celle des descendants du second seigneur de la Rivière-du-Sud. Par contre, dans la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny, le tracé du chemin des Cascades et celui de la montée de la Rivière-du-Sud n'ont pas changé depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle sinon pour se rapprocher par endroits des maisons existantes.

# En bref...

PAR ANITA CARON ET AGATHE LAFORTUNE

## Félicitations à Françoise et Roger Arsenault

Françoise et Roger Arsenault ont reçu récemment un prix du Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent pour la restauration et la mise en valeur d'une maison ancestrale ayant déjà fait office de presbytère et de bureau de poste à Saint-Joseph-de-Lepage. Cette maison dont ils ont assumé le déménagement et la restauration est maintenant sise à Sainte-Flavie, à proximité de leur demeure.



## Propriété ancestrale des Forest à vendre

Située à Saint-Grégoire de Bécancour, la propriété ancestrale des Forest est mise en vente. Acquisée par la famille Forest en 1769, ce domaine de 53 000 pi. ca. comprend une maison et une cuisine d'été fort bien restaurées, de même que des bâtiments de ferme, entre autres une écurie, une grange, une laiterie et un hangar à grain. Toutes les bâtisses du domaine ont été continuellement entretenues. Les personnes qui ont participé au congrès de l'APMAQ de l'automne 1998 se rappelleront la très belle maison Forest et l'accueil de ses hôtes. Pour plus de renseignements, on est prié de communiquer avec Madame Michèle Forest (819) 233-3562.



## Radio-Ville-Marie diffuse une émission sur le patrimoine et l'histoire

Radio-Ville-Marie, 91,3 FM (Montréal) et 100,3 (Sherbrooke) met en ondes tous les dimanches de 15 h à 16 h une émission intitulée « Histoire et racines ».

Cette émission propose des entrevues, des pièces musicales et des informations qui peuvent intéresser les personnes passionnées pour l'histoire et le patrimoine. Madame Gisèle Monarque, membre de l'APMAQ, collabore à la présentation et à la recherche.



## Cap-Saint-Ignace invite à voir et à déguster des produits locaux et régionaux

Pour une cinquième année consécutive, le comité d'embellissement et d'écologie de Cap-Saint-Ignace invite les personnes intéressées à visiter son Salon « La Symphonie des couleurs ».

Ce salon, qui a lieu au Centre communautaire de Cap-Saint-Ignace, 100 Place de l'Église, les 2 et 3 octobre prochain, présente différents produits de la région.

L'accent est mis sur l'horticulture et l'agroalimentaire mais fait place également à la production artistique et artisanale. Les participants au congrès de Montmagny qui voudraient profiter de leur séjour dans la région pour y faire une visite sont invités à s'y rendre.

L'espace de temps laissé libre après les visites du Vieux Montmagny le samedi après-midi pourrait être un moment favorable. Cap-Saint-Ignace est à dix kilomètres de Montmagny. L'horaire du Salon est le suivant : de 18 h à 22 h le samedi et de 10 h 30 à 17 heures le dimanche.

Le prix d'entrée est de 2\$.



## Ouverture d'un centre de métiers d'art à Ham-Sud (Estrie)

Un nouveau centre voué aux métiers d'art traditionnels a ouvert ses portes à Ham-Sud en juin dernier. Installé dans l'église située dans ce pittoresque village estrien, le centre fait honneur, pour cette première année de son existence, aux métiers du bois. Tous les samedis et dimanches, un ébéniste-sculpteur est sur place pour travailler son art et parler du patrimoine artistique et religieux de la région. Une exposition permet d'apprécier les divers aspects du travail du bois ainsi que les outils utilisés. Un « Coin des petits artisans » a été aménagé sur les lieux pour permettre aux enfants de se familiariser avec divers matériaux et outils. Le Centre de métiers d'art est ouvert le samedi et le dimanche de 10 h à 16 h 30.

Pour information : Michel Bachelet (819) 828-0518.



## Sur la route de l'ardoise

### Circuit architectural et patrimonial

Le Centre d'interprétation de l'ardoise offre maintenant un circuit que l'on peut parcourir à pied ou à vélo permettant de découvrir l'histoire et le patrimoine architectural de Melbourne et de Richmond ainsi que des Cantons de Melbourne et de Cleveland.

Venez admirer l'ingénieuse utilisation de l'ardoise dans l'architecture de l'époque victorienne, un savoir-faire qui contribue au charme des Cantons-de-l'Est.

Visites guidées sur réservation les mercredis, samedis et dimanches jusqu'au 11 octobre 1999. Coût : 4 \$ (Pour réservations, téléphone : (819) 826-3313), télécopieur (819) 826-5757.

### Le Centre d'interprétation de l'ardoise lance une campagne de financement

Les personnes intéressées au patrimoine et à l'histoire peuvent devenir « Amies » du Centre. La cotisation de base, qui est de 20 \$ par année, donne accès au Bulletin des « Amis » de même qu'aux activités présentées par le Centre.

Le Centre d'interprétation de l'ardoise, 5 rue Belmont, C.P. 159, Melbourne (Qc) JOB 2B0.



## Les membres parlent de leur maison

Depuis la mi-juillet, les membres de l'APMAQ ont eu l'occasion de parler de leur maison, de son histoire, de sa restauration et de sa façon de l'habiter à l'émission D'un soleil à l'autre.

L'émission est diffusée sur les ondes de la radio de la Société Radio-Canada, du lundi au vendredi, de 17 h à 17 h 30. Bernard Morin en est le journaliste et l'animateur.



## Aller à Montmagny et à Saint-Pierre... et ne jamais revenir de la Côte-du-Sud

PAR MICHELINE FRENETTE

Le congrès annuel de l'APMAQ Laura lieu cette année à Montmagny, dans la région dénommée Côte-du-Sud. L'occasion est belle de faire connaissance avec ce coin de pays.

L'ouvrage de Yves Hébert sur **l'histoire de Montmagny** offre un compte rendu fascinant de l'origine de cette ville. En 1646, la seigneurie de la Rivière-du-Sud fut concédée à Charles Huault de Montmagny, mais alors que son nom est resté, celui-ci ne s'est jamais investi dans son domaine et est reparti en France deux ans plus tard. C'est à un natif de la Nouvelle-France, Louis Couillard de Lespinay, d'ailleurs petit-fils de Louis Hébert, que revient l'honneur d'avoir véritablement lancé le développement de la seigneurie au XVII<sup>e</sup> siècle. Par la suite, Montmagny deviendra une municipalité de village en 1845 et une ville dès 1883. Ce livre est un ouvrage de grande qualité, bien documenté, bien illustré et bien structuré, en deux mots un excellent complément à notre visite de Montmagny.

Nous nous rendrons également dans la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Or, pour notre plaisir, il se trouve, qu'en 1985, un groupe de femmes passionnées d'histoire locale ont sollicité Louis-Philippe Bonneau pour écrire **une chronique de la vie religieuse de leur paroisse**. C'est donc deux cents ans de cette communauté qui sont évoqués dans l'ouvrage en question. Comme dans un roman, on fait la connaissance des personnages qui ont fait de cette municipalité ce qu'elle est aujourd'hui, y compris les malheureuses victimes des éboulis et la dame dévouée à la croix de chemin pendant de longues années. Un tel livre émerge du cœur même des gens de la place et côtoie honorablement des

ouvrages professionnels comme le suivant, bénéficiant de moyens autrement plus importants.

Dans la collection sur les régions du Québec de l'Institut québécois de Recherche sur la Culture, une publication est consacrée à **l'histoire de la Côte-du-Sud**. Cet ouvrage passionnant fait revivre toutes les facettes de son évolution, en tenant compte entre autre, des facteurs géographiques, économiques, culturels et institutionnels.

L'introduction précise que «...ultimement, une histoire régionale est fondamentalement un lieu d'affirmation et de confirmation des appartenances distinctes à un milieu ». Résultat d'une recherche ambitieuse sous la direction d'Alain Laberge, ce livre raconte donc l'émergence de cette région à l'identité floue entre

Québec et Rivière-du-Loup à travers trois époques : émergence et affirmation d'une région rurale, des origines à 1850; mutations et permanence d'une société rurale : 1850-1930; identité régionale et modernité : 1930-1993. On y apprend par exemple à quel point les villages sud-côtois ont été dévastés en 1759 puisque la région s'est vue impliquée dans le conflit entre la France et l'Angleterre pour le contrôle de l'Amérique du Nord, ce qui rend d'autant plus précieux tout patrimoine de cette période. « Trois temps et trois espaces donc, qui définissent une identité fluide, toujours en renouvellement. » C'est un livre au contenu dense et riche, écrit dans un style dynamique, découpé en plusieurs sections qui en facilitent la lecture; il est agrémenté de nombreuses photographies, dessins, cartes et gravures.

Ainsi, nous pourrions retourner souvent dans la Côte-du-Sud à travers ce livre sans craindre d'en épuiser les richesses.

**Yves Hébert**

Montmagny...une  
histoire 1616-1996

La seigneurie,  
le village, la ville.

Les Éditions Continuité  
inc., 1996.

**Louis-Philippe Bonneau**  
À Saint-Pierre-du-Sud  
1785-1985

On se rappelle!  
(à compte d'auteur)

**Alain Laberge (dir.),**  
Histoire de la  
Côte-du-Sud;  
IQRG, 1993.

## Une importante contribution à l'histoire d'une famille seigneuriale de la Nouvelle-France

PAR ANITA CARON

Dans le cadre des fêtes du 325<sup>e</sup> anniversaire de Kamouraska, avait lieu, le dimanche 1<sup>er</sup> août dernier, le lancement d'un ouvrage retraçant la carrière de Louis-Joseph Morel de La Durantaye<sup>1</sup>, qui fut seigneur de Kamouraska de 1723 à 1756. L'ouvrage est l'œuvre de Jean-Paul Morel de La Durantaye, un des descendants de ce Seigneur qui a largement contribué à l'essor de Kamouraska.

L'auteur, qui a été professeur d'histoire française et québécoise au Collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse, est présentement membre de la Corporation du Domaine de Murval, organisme voué à la mise en valeur du manoir de Saint-Vallier. Il avait déjà publié, en 1997, une étude sur Olivier Morel de La Durantaye, seigneur fondateur des seigneuries de La Durantaye et Kamouraska et père de Louis-Joseph Morel de La Durantaye<sup>2</sup>.

Les deux ouvrages lèvent le voile sur l'histoire trop peu connue d'une des familles seigneuriales qui ont joué un rôle déterminant dans le développement économique, social et politique de la Nouvelle-France. Fondés sur de nombreux documents d'archives, ces ouvrages mettent en lumière le mode de vie et de pensée de la classe dominante en Nouvelle-France, de même que ses rapports avec les administrateurs de l'époque, les bourgeois, les censitaires et les Amérindiens.

Ils rassemblent, autour des personnages dont ils relatent l'histoire, une documentation riche et souvent inédite sur des circonstances et des événements ayant marqué le développement de la Nouvelle-France au cours des années 1672 à 1756.

<sup>1</sup> **Jean-Paul Morel  
de La Durantaye,  
Louis-Joseph Morel  
de La Durantaye,**

Seigneur de  
Kamouraska;

Ed. du Septentrion, 1999

<sup>2</sup> **Jean-Paul Morel  
de La Durantaye  
Olivier Morel  
de La Durantaye,**

Officier et seigneur  
en Nouvelle-France;

Ed. du Septentrion, 1997



# Carrefour des petites annonces



**PAR LE TROU DE LA SERRURE**  
PORTES • FENÊTRES • QUINCAILLERIE DÉCORATIVE

**MICHEL LÉGARÉ**

21, AVENUE LAURIER OUEST, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2T 2N2  
TÉLÉCOPIEUR : (514) 272-2112 • TÉLÉPHONE : (514) 272-2260

restauration  
**LAZARE**



Le patrimoine, ça se soigne  
aux quatre coins du monde

1133, Harwood, Vaudreuil-Dorion, J7V 8P2  
Tél. : (514) 425-5552, Ex. : (514) 425-5751  
E-mail : rest-lazare@qc.aira.com

*Atelier André Francoeur*  
PRODUITS HAUT DE GAMME

SPÉCIALITÉ

- Fenêtres canadiennes à crémone
- Portes de bois

Extérieures et intérieures  
Essences de bois variées selon spécifications

360-B DE L'INDUSTRIE, LOUISEVILLE, QC J5V 3A2 Tél.: (819) 228-9232

FERBLANTIERS - COUVREURS



1641 A, 6<sup>e</sup> Rang  
Saint-Gabriel-de-Brandon  
J0K 2N0  
Tél.: (450) 835-2851




**VERRIER  
PAQUIN  
HÉBERT**  
Société en nom collectif  
Comptables agréés

212, rue Heriot  
Drummondville (Québec)  
J2C 1J8

Téléphone: (819) 477-6311  
Télécopieurs: (819) 477-9572  
(819) 477-8402

E-Mail: drville@verrier.com  
Site web: <http://www.verrier.com>

Les membres du conseil  
d'administration de l'APMAQ  
et leur numéro de téléphone

Anita Caron, prés. .... (418) 246-3426  
Agathe Lafortune, sec. (514) 332-5943  
Réal Béland, trés. .... (450) 661-2949  
Les conseillères, conseillers :  
Marie Bachand ..... (819) 233-2775  
Denise Caron ..... (450) 258-2826  
Bernard Lajoie ..... (514) 276-7844  
Jacques Portelance .... (418) 626-0497  
Micheline Frenette .... (450) 467-6256

Pour devenir membre

La cotisation annuelle est de  
30 \$ par famille; la cotisation  
de soutien est de 50 \$ ou  
plus.

Pour recevoir votre carte de  
membre et le reçu, postez  
votre chèque et une en-  
veloppe affranchie, adressée  
lisiblement à votre nom, à :

**Secrétariat de l'APMAQ**  
2050, rue Amherst  
Montréal (Qc)  
H2L 3L8

Plaque d'identification de l'APMAQ

On peut se procurer la plaque  
d'identification de l'APMAQ (voir **La  
Lucarne** d'été 1999, page 14) en faisant  
parvenir le bon de commande à cet effet  
expédié avec le numéro d'été. Au choix  
des personnes qui en font la commande,  
la plaque peut être adressée par envoi  
postal ou autre mode de transport, ou en-  
core leur être remise au moment de la  
visite à Saint-Martine (29 août) ou du  
congrès qui se tiendra à Montmagny, les  
1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre prochain.

Pour informations à ce sujet, on peut  
communiquer avec le secrétariat de  
l'APMAQ au (514) 528-8444.

## VISITES DE L'ÉTÉ 99

### Dernière activité à ne pas manquer avant le congrès

#### Visite à Saint-Martine le dimanche 29 août à 11 heures

Léo Myre, Monique Lemieux et Bruno Dagenais de la Société du patrimoine de Sainte-Martine invitent toutes les personnes intéressées à se rendre, à 11 heures, dimanche le 29 août, au Musée municipal de Sainte-Martine situé au 164 rue Saint-Joseph. Avant la visite piétonnière qui débutera à midi, on pourra, si on le désire, pique-niquer dans le parc situé derrière l'édifice qui abrite le Musée.

Dans le village d'en haut, centre des activités institutionnelles, on visitera trois ou quatre maisons dont l'une classée monument historique. Dans le village d'en bas, on se rendra sur le site où quatre moulins ont été en opération jusqu'en 1921 : un moulin à farine, un moulin à scie, un moulin à carder et un moulin à fouler. On aura aussi la possibilité de visiter deux maisons sises dans ce secteur.

Sainte-Martine est situé au sud-ouest de l'île de Montréal. On y accède par la route 138.

Anita Caron



### Échos des deux dernières activités

#### À Saint-Lambert, par un dimanche pluvieux puis ensoleillé, où étiez-vous?

Certains disent que nous étions plus de cinquante-cinq et d'autres, plus de soixante-dix. Pourquoi un tel écart dans le décompte? Parlez-en au responsable.

L'après-midi a débuté par la visite d'un ancien temple maçonnique datant du début du XIXe siècle, et ayant subi depuis, les outrages du temps et des humains. Témoin d'un volet important de l'histoire de Saint-Lambert, ce bâtiment a été acquis récemment par la Ville qui va le restaurer à la suite de pressions exercées par des mordus du patrimoine.

Par la suite, des extérieurs de maisons ont été observés avant que le groupe ne soit accueilli dans la maison Beauvais, puis dans le « manoir » Simard et au musée Marcil où certaines retrouvailles ont eu lieu...

Le tout s'est terminé à l'Hôtel-de-ville avec un exposé du maire, un goûter et la signature du Livre d'or.

Nous nous souviendrons de la planification réalisée par madame Corbeil, présidente de la Société d'histoire Mouillepieu, de la collaboration de monsieur et madame Gratton, membres de l'APMAQ, de la présence attentive et continue du maire, monsieur Guy Boissy, de l'accueil chaleureux de monsieur et madame Bertrand, de la déception de madame O'Donnell qui n'a pu nous ouvrir sa porte à cause d'un malheureux accident, de nos hôtes au musée Marcil, de même qu'à l'Hôtel de ville et de l'imbroglie qui a fait se déplacer malencontreusement une quinzaine de participants et participantes.

Réal Béland

#### Sainte-Hélène-de-Bagot : un village exemplaire

Assurément, du point de vue de l'APMAQ, Sainte-Hélène-de-Bagot est un village exemplaire. Ses habitants – il y en a environ 1 500 – prennent un soin attentif de leurs maisons. Plusieurs de celles-ci remontent au siècle qu'il faudra bientôt appeler avant-dernier. Elles sont pourtant pleines de fraîcheur et de couleurs, grâce à un entretien à la fois respectueux et inventif.

Après Oka en mai, la deuxième visite de la saison s'est déroulée le 20 juin à Sainte-Hélène-de-Bagot qui jouxte l'autoroute Jean-Lesage (« la 20 »), à vingt kilomètres au nord-est de Saint-Hyacinthe. Le cœur du village tient entre l'autoroute et la voie ferrée du Canadien national. Son nom rend hommage à Helen Ramsay qui était seigneuresse au moment de la création de la municipalité, en 1854. Les férus d'histoire connaissent en sir Charles Bagot un gouverneur britannique relativement éclairé.

Organisée avec minutie par Bernard Lajoie, consultant en restauration de bâtiments et membre du conseil de l'APMAQ, la visite comportait six maisons du village, y compris celle de M. Lajoie et de sa compagne Jeannine Gosselin. Accueillis par l'allocution du maire Yves Petit et par des rafraîchissements abondants, les visiteurs ont apprécié, plus tard, le gâteau roulé de Carole Beaudry, ancienne conseillère municipale. Devant chaque maison, un panonceau en rappelait brièvement l'histoire.

Le programme comportait aussi la visite de l'église et de deux autres maisons, situées celles-là dans les rangs. En premier lieu, au bord de la rivière Yamaska, une maison datant de 1850 que monsieur Lajoie a sauvée de la démolition au prix de travaux herculéens. Enfin, une maison de brique remontant à 1903 dont Bernard Lajoie a convaincu les propriétaires de l'agrandir en la dotant d'une tourelle.

Pierre de Bellefeuille

Détail d'une maison de Sainte-Hélène-de-Bagot, située rue Principale  
(Ph. : Micheline Frenette / APMAQ)



# Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ - Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des communications apporte son appui financier  
au fonctionnement de l'Association.

## Congrès 1999 - Montmagny

1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre 1999

### Aperçu du programme

#### Vendredi, 1<sup>er</sup> octobre 1999

- 19 h : Accueil et distribution des documents aux congressistes dans le hall de l'hôtel
- 20 h : Mot de la Présidente  
Présentation du programme (Jacques Portelance)  
Table ronde sur la mise en valeur du patrimoine bâti avec des représentants de différentes instances et des membres de l'APMAQ
- 21 h : Vin d'honneur

#### Samedi, 2 octobre 1999

- 9 h Conférence:  
«**Le patrimoine bâti de Montmagny et de sa région**»  
Par: M. Yvan Fortier des Services historiques  
Patrimoine culturel et biens immobiliers  
Parcs Canada
- 10 h Pause
- 10 h 15 Atelier : Projet de déclaration québécoise sur le patrimoine
- 11 h 30 Dîner
- 13 h Répartition en deux groupes pour les visites  
• de la maison Têtu, accompagnée d'un atelier technique, animée par Pierre Paré de Parcs Canada;  
• du Manoir Couillard-Dupuis et de l'Économusée de l'accordéon.
- 15 h Visite du moulin Patton et de maisons patrimoniales du Vieux-Montmagny
- 17 h Retour à l'hôtel
- 19 h Banquet et remise annuelle des prix de l'APMAQ

#### Dimanche, 3 octobre 1999

- 9 h Assemblée générale annuelle
- 12 h Repas
- 13 h 30 Départ en autobus pour une visite de sites patrimoniaux de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud accompagnateurs : Yves Hébert, historien et Louis-Philippe Picard, ethnoarchéologue
- 17 h Fin des activités

*La table ronde du vendredi soir, la conférence et les ateliers du samedi matin, l'assemblée générale du dimanche matin auront lieu dans les salles Bernache et Bécassine, le banquet du samedi soir dans la salle privée Le Grand Duc.*

*Veillez noter que tous les membres en règle peuvent participer à l'Assemblée annuelle et qu'il n'est pas nécessaire d'être inscrit au congrès pour y assister.*

### Inscription au Congrès

Pour participer au Congrès, on doit faire parvenir, avant le 15 septembre, son inscription accompagnée d'un chèque (60 \$ par personne), à l'adresse suivante :

APMAQ  
2050, rue Amherst  
Montréal (Qc), H2L 3L8

Après le 15 septembre, les frais d'inscription seront de 75 \$ par personne. Ces frais couvrent l'accès aux diverses activités, la documentation afférente et le transport par autobus pour les visites du dimanche.

### Hébergement

L'hôtel L'Oiselière sera le site d'hébergement et l'endroit où auront lieu l'accueil, les conférences, les ateliers, l'assemblée générale et le banquet. On doit faire, avant le 1<sup>er</sup> septembre, sa réservation pour l'un ou pour l'autre des forfaits suivants :

**Forfait A** : Une nuit d'hébergement (samedi); un souper Table d'hôte style banquet (samedi), un déjeuner américain à la carte (dimanche), deux dîners « Menu à la carte » (samedi et dimanche) (Frais de service inclus 15 %). Le coût est de 145,90 \$ plus taxes en occupation simple et de 108,90 \$ par personne en occupation double (Taxes en sus).

**Forfait B** : Deux nuits d'hébergement (vendredi, samedi); un souper Table d'hôte style banquet (samedi); deux déjeuners américains à l'assiette (samedi et dimanche), deux dîners « menu à la carte » (samedi, dimanche) (frais de service inclus 15 %). Le coût est de 224,90 \$ en occupation simple et de 156,90 \$ par personne en occupation double (taxes en sus).

**Forfait C** : Pour les personnes qui ne logeraient pas à L'Oiselière et qui voudraient participer au souper-banquet du samedi soir, le coût est de 38,00 \$ par personne taxes et service inclus. Pour celles qui désirent prendre le repas du midi (samedi ou dimanche) le coût est de 12,50 \$ par personne, taxes et service inclus.

Pour faire ses réservations, on communique avec :

**L'hôtel L'Oiselière**  
105, chemin des Poirier,  
Montmagny (Qc) G5V 3T4  
Tél : (418) 248-1640  
1-800-540-1640  
Télécopieur : (418) 248-4618  
Site Web : <http://www.oiseliere.com>  
Courriel : [marketing@oiseliere.com](mailto:marketing@oiseliere.com)

Les réservations doivent être effectuées avec carte de crédit. Les annulations seront acceptées sans frais 48 heures avant la date prévue pour l'arrivée.

